



HAL
open science

Qu'est-ce qui fait l'intellectuel?

Anne Baillot

► **To cite this version:**

Anne Baillot. Qu'est-ce qui fait l'intellectuel?. Qu'est-ce qui fait l'intellectuel? Les professeurs de l'université de Berlin et leur patriotisme (1810-1820), Nov 2011, Paris, France. pp.109-120. halshs-00879149

HAL Id: halshs-00879149

<https://shs.hal.science/halshs-00879149v1>

Submitted on 4 Nov 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Qu'est-ce qui fait l'intellectuel ?

Les professeurs de l'université de Berlin et leur patriotisme

(1810-1820)

Anne Baillot

La situation de Berlin à la période des guerres napoléoniennes en fait un champ d'exploration particulièrement intéressant pour retracer la façon dont les intellectuels se positionnent en tant que tels au XIX^{ème} siècle. Outre l'omniprésence de l'événement politique au quotidien, c'est aussi l'infrastructure de la ville qui donne au monde savant des moyens nouveaux d'intervenir au plan politique. Cette situation socio-historique contribue de manière essentielle à la constitution d'une intelligentsia en prise avec l'actualité non seulement littéraire ou scientifique, mais aussi sociale et politique.

Berlin a l'originalité de réunir résidence royale, gouvernement et administrations. S'y ajoute de surcroît, à partir de 1810, l'université qui, après des années de tergiversations, voit le jour sous la houlette du ministre de Wilhelm von Humboldt. L'idée d'implanter une université là même où se trouve le cœur du pouvoir est nouvelle puisque, habituellement, dans les territoires germanophones, les universités se trouvaient à proximité d'une ville petite, tout au plus moyenne (comme c'est le cas à Iéna, Halle ou Göttingen). Il était communément admis qu'il valait bien mieux pour tout le monde que les étudiants n'interagissent pas ou peu avec la population. Une telle séparation était considérée comme la meilleure manière d'éviter que les étudiants ne troublent l'ordre public d'une part, et ne soient d'autre part eux-mêmes distraits par les activités culturelles ou par la basse moralité propres aux grandes villes.

À Berlin, l'université est d'emblée installée au cœur de la ville, sur Unter den Linden, dans un palais royal, en face de l'opéra, bravant ostensiblement ces règles de séparation des sphères universitaire, sociale et politique. Et il est vrai que leur cohabitation ne s'opère pas aisément. En 1815 par exemple, le Roi exige que son ministre réprimande l'université pour avoir laissé organiser un défilé d'étudiants et de commerçants commémorant l'appel à prendre les armes. Le ministre en charge, Schuckmann, rappelle à l'ordre les hautes autorités de l'université. Il souligne précisément qu'une « université dans le lieu de résidence royale et [une université] dans une ville universitaire » sont deux choses bien différentes, la première pouvant donner lieu à des troubles populaires peu souhaitables¹.

Il y a bien évidemment des avantages structurels qui expliquent que le gouvernement ait couru le risque de mêler population urbaine et population universitaire. Berlin est, autour de 1800, c'est-à-dire avant même la création de l'université, une ville où l'activité scientifique est intense. Les institutions et moyens de communication et de rencontre ne manquent pas, entre l'Académie des Sciences et sa bibliothèque publique, les sociétés savantes, les cours privés dispensés par des personnalités comme Fichte, les nombreux éditeurs et les non moins nombreuses (quoique souvent éphémères) revues, de prestigieux lycées comme le *Joachimsthaler* ou le *Graues Kloster*, ou encore les salons. Une partie de cette infrastructure est héritée des

¹ « Se. Majestät hat den löblichen Geist der Vaterlandsliebe, der diese Feierlichkeit veranlaßte, nicht verkannt und solche daher auch in diesem Falle nicht gemißbilligt, mich jedoch wissen lassen, daß Allerhöchst Sie überhaupt solche Aufzüge in der Residenz nicht statthaft finden. Es ist hierin allerdings ein Unterschied zwischen einer Universität in der Residenz und einer Universitätsstadt. In letzter ist das kleine Publikum daran gewöhnt und kennt die Beziehung solcher Auftritte. In ersterer sind allerdings Kollisionen mit einem zahlreichen damit unbekanntem Haufen sehr leicht möglich » (Max Lenz, *Geschichte der Königlichen Friedrich-Wilhelms-Universität*, vol. 4 : *Urkunden, Akten und Briefe*, Halle, 1910, p. 287).

Lumières, mais la Révolution française et ses conséquences puis, surtout, les guerres napoléoniennes, l'ont fait évoluer vers une plus grande politisation. La lutte contre la domination française s'y étend du domaine culturel (éloignement du classicisme et recherche de nouvelles racines littéraires, notamment médiévales ou anglo-saxonnes, ou encore grecques plutôt que latines) au domaine politique. Un patriotisme intellectuel est ainsi en train d'émerger au moment de la création de l'université de Berlin en 1810.

Par patrie, j'entends ici la structure politique d'identification nationale, le *Vaterland*, et non la région d'origine, une *Heimat* qui joue à un niveau plus affectif et personnel. La question qui m'intéresse ici n'est pas celle de savoir quel est le référent réel de cette « patrie » invoquée par les uns et les autres. Pour les professeurs de l'université de Berlin, la patrie ressentie, c'est la Prusse (leur employeur). Pour les étudiants également, cette affiliation à la patrie prussienne est pertinente : les listes d'inscription et de présence distinguent entre étrangers (*Ausländer*) et Prussiens. Mais au plus tard après la bataille des Nations, le patriotisme renvoie également en filigrane – si ce n'est explicitement – à une certaine idée de l'Allemagne plus qu'à la seule Prusse, dont le souverain est peu apprécié dans les milieux savants, et considéré comme faible et politiquement impotent – *a fortiori* après la mort de son épouse la reine Louise en 1810, dans laquelle la population se reconnaissait bien davantage.

Telle est la toile de fond de mon propos. Il s'agira de montrer comment, dans ce contexte, la représentation qu'ont les professeurs de la patrie, et les exigences qu'ils y associent, prennent leur place dans leur pratique universitaire, et définissent la place qu'ils occupent sur la scène publique en tant qu'intellectuels. On distinguera entre les chargés de cours, issus de l'Académie des Sciences par exemple, et les professeurs ordinaires (*Ordinariï*) recrutés par le ministère avec pour tâche de faire fonctionner les rouages pédagogiques et administratifs de l'université. Il s'agit pour ces derniers de personnes pour la plupart encore jeunes (certains n'ont qu'une trentaine d'années et on les prend encore pour des étudiants), et ce sont ceux-là même qui ont donné forme à l'université humboldtienne.

Mon propos s'articule autour des différentes fonctions occupées par les professeurs, donc autour des activités qui sont les leurs au sein de l'université. Outre l'enseignement, il sera question des fonctions clef de recteur (*Rektor*, président de l'université) et de doyen (*Dekan*) de faculté. Il s'agira ainsi d'offrir un nouvel éclairage sur l'histoire des premières années de l'université de Berlin en partant non pas de l'œuvre imprimé des personnalités que j'aborderai, mais de textes destinés à un public plus réduit (lettres, comptes-rendus de réunions de faculté, rapports de thèse).

I. La longue création de l'université de Berlin

Wilhelm von Humboldt n'a pas tant créé l'université de Berlin qu'il n'en a posé les fondations et préparé, pour rester dans le même registre métaphorique, une réserve de briques à destination de ceux qui, après cet acte symbolique, auraient à la construire pour la longue durée. Certains des principes établis par Humboldt – comme par exemple la liberté de publication des professeurs – ont même été abolis peu après son départ². En 1811, l'université n'a pas de statuts (c'est-à-dire pas de règlement intérieur officiel), pas de bibliothèque, pas de définition claire des compétences requises pour obtenir le grade de *Magister* ou celui de *Doktor*.

² Cf. Anne Baillet, « Dekanat, Rektorat, Promotionen. Die Gründerjahre der Philosophischen Fakultät am Beispiel von Karl Wilhelm Ferdinand Solger (1780-1819) », in : *200 Jahre Berliner Universität, 200 Jahre Berliner Germanistik*, 3^{ème} partie, dir. par Brigitte Peters et Erhard Schütz, Bern, 2011, p. 50.

Dans le discours tenu par Fichte lors de sa prise de fonction en tant que premier recteur élu de l'université en octobre 1811³, celui-ci insiste pour sa part sur ce qui, à ses yeux, met le plus en péril l'ordre précaire de l'université : le manque de discipline parmi les étudiants. Il s'agit d'un problème récurrent dans l'ensemble des universités de cette époque ; certaines avaient d'ailleurs leur propre service d'ordre. Pour autant, il ne s'agit pas là, loin s'en faut, du seul problème rencontré par l'université de Berlin. L'absentéisme, par exemple, est suivi de près : l'une des toutes premières obligations mise en place après le départ de Humboldt est la tenue de listes d'inscrits suivant chacun des cours, d'abord réalisées à la main par les enseignants (du moins ceux d'entre eux qui acceptent de se plier à l'exercice), puis, à partir de 1818, en remplissant un formulaire pré-imprimé. Si les professeurs en chaire prennent la réalisation de ces listes et leur propre présence au sérieux (ils n'ignorent pas que le ministère veille à une prestation de service régulière et correcte), certains chargés de cours comme Friedrich August Wolf se font souvent porter pâle – sans sembler gêné de se faire surprendre à la pâtisserie à l'heure du cours⁴.

Il ne fallut pas attendre longtemps pour que l'absence de règlement ne fasse ressentir des effets négatifs. À peine élu recteur de l'université, Fichte se voit effectivement confronté à un problème disciplinaire⁵. Ce conflit évolue à plusieurs niveaux en parallèle. D'une part, il est lui-même la cible d'une campagne de diffamation, probablement orchestrée par des étudiants mécontents, visant à le ridiculiser dans l'opinion publique berlinoise (diffusion de tracts, rumeurs). Au sein de l'université d'autre part, c'est un véritable bras de fer qui se joue entre Fichte et le sénat de l'université, plusieurs semaines durant. Fichte persiste en effet à défendre, dans cette affaire disciplinaire, son opinion personnelle, qui est radicalement opposée à celle du sénat, dont il est cependant censé être le porte-parole. Le sénat rédige des courriers au ministère pour contrer les lettres ou les visites de Fichte. En dépit de la proximité géographique, l'échelle hiérarchique autant que la communication sont donc dysfonctionnelles. C'est l'un des points qui seront réglés par les statuts définitifs de l'université, qui ne seront officialisés qu'au terme de plusieurs années de remaniements, en avril 1817⁶. Une comparaison entre la première version des statuts, présentée par le conseiller d'État Uhden en 1812, et la version de travail suivante signée Schleiermacher, Savigny, Rudolphi et Boeckh, et rédigée durant l'été 1812 (donc juste après la querelle avec Fichte) montre l'importance jouée par cet épisode. Outre le fait que de nombreux aspects visant à maintenir les hiérarchies médiévales (au sein des facultés et entre celles-ci) sont supprimés, l'importance du recteur se voit elle aussi réduite. Il est contraint de partager un certain nombre de prérogatives avec le sénat, par exemple l'usage du sceau de l'université⁷.

S'il faut aussi longtemps pour parvenir à élaborer les statuts définitifs, c'est bien aussi à cause de la guerre. Depuis 1810 et jusqu'au Congrès de Vienne en 1815, l'université souffre du manque de forces vives à tous niveaux. Les professeurs les plus patriotes prennent les armes, éventuellement seulement au niveau

³ Le texte en est reproduit dans Wilhelm Weischedel (éd.), *Idee und Wirklichkeit einer Universität. Dokumente zur Geschichte der Friedrich-Wilhelms-Universität zu Berlin*, Berlin, 1960, p. 231-247. Le tout premier recteur de l'université, le juriste Schmalz, avait été désigné par le ministère.

⁴ Savigny dit de Wolf : « [Er] verachtete Berlin, wie nie eine Stadt verachtet worden ist » (cité par Thomas Poiss, in : *Netzwerke des Wissens. Das intellektuelle Berlin um 1800*, dir. par Anne Baillot, Berlin, 2011, p. 99). Concernant la pâtisserie, *ibid.*, note 84, p. 100. Le dossier comportant tous les relevés de présence des premières années de la faculté de philosophie se trouve aux archives de l'université Humboldt (dossier Philosophische Fakultät 152).

⁵ Sur cette affaire, cf. Lenz (cf. note 1), I, p. 402-430.

⁶ Lenz précise que la première commission qui y avait travaillé était pratiquement parvenue à les achever fin 1812, mais que la guerre en avait ensuite retardé l'achèvement : Lenz (cf. note 1), I, p. 632.

⁷ Cf. Lenz (cf. note 1), IV, p. 199-266. Un autre point qui était au cœur de la confrontation du sénat avec Fichte, les tribunaux d'honneur d'étudiants – proposition faite par les étudiants eux-mêmes et dont ils prétendent qu'elle permettra de réduire le nombre de duels –, fait également partie des sujets de négociation (*ibid.*, vol. I, p. 633).

local (au sein du *Landsturm*)⁸, mais c'est aussi, et surtout, le cas pour les étudiants. Les caisses de l'université restent vides, faute de pouvoir encaisser des frais d'inscriptions. Fichte exprime dans sa correspondance sa crainte que l'université ne se désagrège complètement⁹.

Cependant, cette période qui, au premier abord, ne semble pas particulièrement constructive pour l'université, en marque durablement l'identité politique. Pendant les Cent Jours, en avril 1815, le sénat vote à une très courte majorité (11 voix contre 10) l'envoi au ministère d'une demande non-officielle d'exempter les étudiants ayant servi sous les drapeaux en 1813-1814 de toute forme d'engagement militaire supplémentaire. Sans que l'on sache exactement comment se sont réparties les voix, on dispose de documents attestant de ce que Schleiermacher fait partie de ceux qui ont voté pour¹⁰, que Solger¹¹, alors recteur, a dû défendre auprès du ministère une position à laquelle il n'adhérait pas (celle de la majorité), et que trois autres professeurs ont jugé nécessaire de faire parvenir au ministre une explication sur leur opposition au décret. Boeckh¹², alors doyen de la faculté de philosophie, souligne dans sa note deux aspects qui le choquent. Tout d'abord, le fait que la demande est faite en catimini et non officiellement. C'est pour lui, « indigne de l'université, et indigne de l'État prussien »¹³. Il réprovoque de surcroît l'idée qu'il faille que les étudiants ne « perdent pas de temps » à la guerre. Pour lui, comme pour son collègue de Wette¹⁴, « celui qui est formé à la science doit aussi être celui qui a la meilleure mentalité [vis-à-vis de la patrie] », ce qui prend sous sa plume des accents moraux : « il ne faut pas acheter l'épanouissement des sciences par la fainéantise, la mollesse, et le manque d'honneur »¹⁵.

De manière générale, les professeurs saluent l'état d'esprit des étudiants revenus du front¹⁶. Le patriotisme n'est ici pas tant considéré comme une vertu politique que comme une qualité morale. Lui sont associés fidélité, zèle (*Fleiß*), attachement aux valeurs morales : celles-ci constituent un élément central dans la définition de l'intellectualisme des professeurs berlinois. Voyons à présent comment celui-ci s'exprime au niveau de l'enseignement.

⁸ Cf. par exemple la lettre de Solger à Adelheid von Bassewitz du 8 mars 1813 (reproduite dans Weischedel ; cf. note 3 : p. 264-265). Sur le *Landsturm* en général, cf. Lenz (cf. note 1), I, p. 512.

⁹ « Unsere Universität wird wahrscheinlich ganz zusammenschmelzen », février 1813 (Johann Gottlieb Fichte, *Gesamtausgabe der Bayerischen Akademie der Wissenschaften*, III. 8 : *Briefwechsel 1812-1814*, éd. par Erich Fuchs, Stuttgart/Bad-Cannstatt, 2008, p. 57).

¹⁰ Cf. Lenz (cf. note 1), I, p. 534.

¹¹ Karl Wilhelm Ferdinand Solger (1780-1819), philologue et philosophe, exerce d'abord à Francfort-sur-l'Oder avant de rejoindre l'université de Berlin en 1811, où il est professeur jusqu'à sa mort prématurée en 1819. Il est un acteur majeur, quoique discret, au sein de la faculté de philosophie, où il est un temps le seul philosophe (après la mort de Fichte et avant la venue de Hegel). Il a été plusieurs fois doyen de la faculté de philosophie et une fois recteur de l'université. Sur son rôle d'intérimaire entre Fichte et Hegel, cf. Lenz (cf. note 1), I, p. 396.

¹² August Boeckh (1785-1867), philologue, transfuge de l'université de Heidelberg, commence sa carrière à l'université de Berlin en 1811 et y restera un homme fort jusqu'à sa mort. Il occupe à de multiples reprises les fonctions de doyen de la faculté de philosophie, de recteur de l'université, et est également professeur d'éloquence et de poésie. Il est l'instigateur du premier grand projet de l'Académie des Sciences de Berlin, le *Corpus Inscriptionum Graecarum*.

¹³ Note (*Separatvotum*) de Boeckh d'avril 1815 : « Es ist einleuchtend, daß der Beschluß des Senats weder der Universität noch des Preußischen Staates würdig sei. Die Universität hat sich den Ruhm erworben, zu der großen Umwandlung der Dinge in der Zerstörung der französischen Tyrannei nach Kräften mitgewirkt zu haben » (Lenz ; cf. note 1 : IV, 287-289).

¹⁴ Wilhelm Martin Leberecht de Wette (1780-1849), théologien, enseigne d'abord à l'université de Heidelberg avant de rejoindre l'université de Berlin en 1810. Il se lie d'amitié avec Schleiermacher, qui le défend avec ardeur lors de sa mise à pied dans le cadre de l'affaire Sand en 1819. Il rejoint en 1822 l'université de Bâle.

¹⁵ Note (*Separatvotum*) de Wette d'avril 1815 : « Wissenschaftlichkeit ist nichts ohne Gesinnung, der wissenschaftlich Gebildete soll zugleich der Bestgesinnte sein, und den Flor der Wissenschaften soll man nicht durch Feigheit, Schlafheit und Ehrlosigkeit erkaufen » (Lenz ; cf. note 1 : IV, p. 287-289).

¹⁶ C'est le cas par exemple de Solger : « Sonst ist besonders durch den Kriegsdienst ein sehr wackerer u[nd] ernster Geist unter die Leute [il s'agit ici des étudiants] gekommen » (lettre inédite de Solger à Raumer du 29 janvier 1815, Staatsbibliothek zu Berlin-PK, Nachlaß Raumer, caisse 1, p. 150).

II. L'enseignement et l'ouverture au public

Plusieurs images concurrentes des professeurs de la faculté de philosophie sont bien connues. On peut penser d'abord à Fichte déclamant les *Discours à la Nation Allemande* en 1808 (donc avant la création de l'université), devant un public composé de l'intelligentsia romantique berlinoise. À l'autre extrémité du spectre, Franz Kugler représente, dans un célèbre croquis fait en cours, Hegel penché sur son pupitre, ses élèves assis au premier rang prenant leurs notes, de toute évidence absorbés par la matière même du cours. Ces deux images suggèrent que la façon de s'adresser au public, l'attente de l'enseignant vis-à-vis de celui-ci, le fait de parler librement ou à partir d'un texte (ou bien encore à partir de notes, comme c'est déjà très souvent le cas), peuvent varier et laisser à la dimension politique une part plus ou moins grande. Il ne faut d'ailleurs pas forcément choisir entre la science pure d'une part et la harangue politique de l'autre : au contraire, pour beaucoup, il s'agit de s'essayer à différents types de prise de parole, éventuellement complémentaires, pour communiquer leur pensée dans toutes ses dimensions. Schleiermacher, qui est à la fois professeur de théologie et pasteur, garde toute sa vie ces deux fonctions et tire habilement partie de cette large palette de formes de prise de parole.

Même si les enseignants sont tenus à une certaine réserve politique, celle-ci est interprétée différemment par les uns ou les autres. Dans le contexte du conflit entre Fichte et le sénat de l'université en 1812, Solger esquisse dans une lettre à son ami Friedrich von Raumer¹⁷, alors professeur à Breslau (une université où l'enthousiasme patriotique fait partie de la culture locale), les enjeux des tensions berlinoises. Friedrich von Raumer, échauffé par cette description, envisage de tenir en cours – et de faire publier – un *Discours sur la liberté dans les universités* que Solger, dès qu'il en a parcouru le brouillon, rebaptise *Philippique contre Fichte*. Solger en réprovoque non pas le contenu, mais le projet de le faire connaître au public : il est hors de question, pour lui, de faire connaître ces querelles en-dehors du petit monde du corps professoral. Ni le grand public, ni les étudiants n'ont à en connaître les détails. Solger reste, en ce sens, proche de l'idéal des Lumières d'une communication – éventuellement polémique – qui reste confinée au sein de la communauté des savants, tandis que Raumer, dans un geste plus romantique (paradoxalement, à la Fichte), aspire à une ouverture vers un public plus large.

En 1819, lors de l'affaire de Wette¹⁸, Solger se trouvera dans une opposition semblable, cette fois face à Schleiermacher. Tandis que de Wette et Schleiermacher publient les pièces du procès et que Boeckh ne craint pas d'en citer de longs extraits¹⁹, Solger s'entête à vouloir trouver une solution interne au sénat de l'université, en négociant avec le ministère. Tous les dossiers des archives de l'université dans lesquels Solger a pu intervenir (en tant que professeur, recteur, doyen, membre du sénat, etc.) contiennent ainsi de ces déclarations et prises de position, internes à l'administration de la faculté ou à celle de l'Université, qu'il a essaimées au fil de sa carrière berlinoise dans l'espoir que les collègues « se rangent à ses côtés (*ihm*

¹⁷ Friedrich von Raumer (1781-1873), historien, a commencé par une carrière politique aux côtés de Hardenberg avant de se tourner en 1811 vers une carrière universitaire. D'abord professeur à Breslau, il rejoint Berlin en 1819, où il reste jusqu'à la fin de sa carrière. Plusieurs fois doyen de la faculté de philosophie et recteur de l'université, il est également un temps membre de l'Académie des Sciences (pour plus de détails sur la carrière de Friedrich von Raumer, voir Anne Baillot, « Intellektuelle Öffentlichkeit. Friedrich von Raumer's Weg zwischen Politik und Wissenschaft », in : *Berlins 19. Jahrhundert. Ein Metropolen-Kompendium*, dir. par Roland Berbig, Iwan-M. D'Aprile, Helmut Peitsch, Erhard Schütz, Berlin, 2011, p. 135-146).

¹⁸ De Wette (cf. note 14) avait été renvoyé pour avoir envoyé à la mère de Sand, l'étudiant qui avait assassiné Kotzebue avant de tenter de se donner la mort, une lettre de condoléances dans laquelle il adoptait une position jugée trop indulgente pour le meurtrier. L'affaire et les documents afférents font l'objet d'un chapitre dans Lenz (cf. note 1), II, 1, p. 61-100.

¹⁹ Poiss (cf. note 4), p. 103.

beistehen) ». En dépit de ces efforts répétés et de sa dévotion à l'institution, en dépit même de ses prises de position patriotes, à aucun moment, Solger n'a eu une aura digne d'un Fichte, Schleiermacher, ou même Boeckh. C'est dire qu'il ne suffit pas, pour se poser en intellectuel, d'être reconnu dans sa discipline, d'être bon patriote, de lutter pour une certaine idée de l'institution universitaire – il faut aussi être prêt à faire plus que cela.

Mais quoi ? À bien y regarder, il n'y a pas forcément besoin d'aller jusqu'à faire connaître ses états d'âme dans la presse ou par libelle interposé. Même l'enseignement universitaire offre une certaine marge de manœuvre.

L'université propose deux types de cours : les uns sont publics, les autres dits privés. Ces derniers sont à payer directement auprès de l'enseignant, et il n'est pas rare que ces cours, souvent tenus en petit comité, aient lieu chez l'enseignant, dans son bureau, ou sous forme de promenade socratique. En préliminaire à la liste des cours (*Vorlesungsverzeichnis*) de 1811 (dont Boeckh, en tant que professeur d'éloquence et de poésie, a la charge, puisqu'il est à rédiger en latin), celui-ci insiste ainsi sur le fait que les professeurs « n'ont pas à jouer le rôle de livres »²⁰. Il précise que ce qui aurait pu rester obscur pendant les cours magistraux a vocation à faire l'objet de discussions « familières » entre les étudiants et les enseignants. Il fait ici directement allusion à la pratique de ce qui deviendra le séminaire de philologie²¹.

Les deux séminaires de philologie et de théologie sont créés en même temps, fin 1812. L'un comme l'autre ont pour but de sélectionner les meilleurs éléments parmi les étudiants afin de leur permettre de bénéficier d'une formation plus approfondie. Il s'agit donc de constituer une élite destinée à l'enseignement et à la recherche. Bien qu'ayant cet objectif en commun, les deux séminaires sont conçus selon deux modèles distincts. Boeckh, qui fonde le séminaire de philologie et en restera le directeur pendant ses 56 années d'exercice à l'Université, élabore une structure dans laquelle toutes les décisions et l'essentiel de l'enseignement sont entre les mains du directeur – lui-même –. Schleiermacher, qui met en place le séminaire de théologie, préconise pour sa part une structure moins centrée sur la personne du directeur : les grandes orientations sont avalisées par l'ensemble de la faculté de théologie, et ce sont des représentants de tout le corps professoral de la faculté (Ancien Testament, Nouveau Testament, Histoire de l'Église) qui prennent la tête des différentes sections du séminaire²². Schleiermacher insiste sur le fait que les différents aspects des études théologiques – c'est-à-dire autant la partie philologique que la partie historique – doivent être représentés.²³

²⁰ Cité par Poiss (cf. note 4), p. 90 : « Adeone autem vili loco nosmet ipsos haberi velle arbitremini, cives, ut [...] librorum geramus vices? Immo et nos, quantum fieri poterit, id agemus, ut lectionis perpetuitatem haud levi quodam artificio variemus [...] et vos operam dare oportebit, ut, quaecunque publicae scholae in maiore turba vel ambigua vel inexplicita reliquerint, de iis intra privatos parietes familiari nobiscum sermone disseratis ».

²¹ Lorsque le ministre Eichhorn, en 1844, exige de mettre en place des « exercices » en vue de vérifier si les étudiants ont bien assimilé le contenu des cours magistraux, Boeckh s'y refuse, expliquant que les études sont un moment de « liberté », d'autodétermination libre avant la vie professionnelle : cf. Holger Dainat, in : *Geschichte der Universität Unter den Linden*, dir. par Heinz-Elmuth Tenorth, Berlin, 2010, vol. 4 : *Genese der Disziplinen. Die Konstitution der Universität*, p. 328 (chapitre « Klassische, germanische, orientalische Philologie », p. 319-338).

²² Cf. Wolfgang Virmond (éd.), *Die Vorlesungen der Berliner Universität 1810-1834 nach dem deutschen und lateinischen Lektionskatalog sowie den Ministerialakten*, Berlin, 2011, p. 791-795 pour le règlement du séminaire de théologie ; Dainat (cf. note 20), p. 327 pour une interprétation.

²³ Sur la différence fondamentale entre le séminaire de philologie et le séminaire de théologie, cf. Sabine Seifert, « August Boeckh und die Gründung des Berliner philologischen Seminars. Wissenschaftlerausbildung und Beziehungen zum Ministerium », in : *August Boeckh. Philologie, Hermeneutik und Wissenschaftsorganisation*, sous la dir. de Christiane Hackel et Sabine Seifert, Berlin, 2013.

Les deux institutions sont élitistes par rapport à la grande masse des étudiants, mais elles disposent également de moyens de sélection ou de valorisation internes. Les directeurs ont en effet la possibilité d'attribuer des primes financières à leurs membres, selon des critères scientifiques – ou bien moraux (la *Sittlichkeit* apparaît ici en tant que qualité générale de l'individu). Dans le règlement de 1812, Boeckh stipule que ce sont « les étudiants qui se distinguent par leurs progrès »²⁴ qui sont destinés à recevoir les primes allouées par le ministère. Mais ses recommandations de l'année 1815 vont dans un tout autre sens, et montrent bien la grande marge de manœuvre dont il dispose. Six des huit séminaristes se sont selon lui également distingués par leur zèle et leurs compétences. Quant aux deux restants, déjà séminaristes avant la guerre et tout juste revenus sur les bancs de l'Université, ils sont, écrit Boeckh, certes un peu moins bons. Mais l'équité (*Billigkeit*) exige qu'ils ne soient pas défavorisés (d'autant plus qu'ils sont issus de milieux modestes), si bien que l'effort consenti pour la patrie est considéré comme équivalent aux prestations intellectuelles, et les huit séminaristes reçoivent chacun la même somme²⁵.

La place prééminente du patriotisme revient également sous la plume de Boeckh en sa fonction de professeur d'éloquence et de poésie. En tant que tel, il est commis d'office à une série de discours en latin, qu'il tient année après année : inauguration de la nouvelle année universitaire, anniversaire du roi ou autres célébrations. Thomas Poiss a analysé la structure de ces discours²⁶. Il montre que ceux-ci comportent toujours soit une référence à la période fédéricienne, soit à l'esprit des guerres napoléoniennes, ainsi que, systématiquement, un appel à la liberté. L'inscription du monument de Schinkel commémorant les guerres napoléoniennes est également de la main de Boeckh. On y lit : « *Der König dem Volke* » – et non le contraire.

Le cas de Boeckh est intéressant, parce que celui-ci étend le domaine des fonctions traditionnelles du professeur ordinaire pour déceler des niches dans lesquelles placer son discours patriotique, des lieux de discours qui se surajoutent aux possibilités institutionnelles traditionnelles. D'une part, il crée le séminaire de philologie, une institution singulière, et d'autre part, il utilise sa prise de parole en tant que professeur d'éloquence et de poésie, là aussi statut unique au sein de l'université, pour exprimer ses idées et leur relation au patriotisme de l'institution vers l'extérieur (notamment en direction du roi et du gouvernement, qui ont connaissance des discours). C'est là le deuxième aspect important dans la définition de ce qui fait l'intellectuel dans ce contexte : la capacité à développer des stratégies pour trouver des lieux de discours - et de mise en acte, comme par exemple avec le versement des fameuses primes - du patriotisme.

Il s'agira, pour finir, de montrer comment celles-ci s'enchevêtrent dans le fonctionnement interne des facultés, à cette période où tant de choses restent encore à définir. Je m'appuierai sur l'exemple de la faculté de philosophie.

²⁴ Virmond (cf. note 42), p. 792 : « Diejenigen Seminaristen, welche sich durch ihre Fortschritte empfehlen, sollen bei Vertheilung der Stipendien und anderer akademischen Beneficien vorzüglich berücksichtigt, auch solchen auf den [...] Vorschlag des Directors, Prämien aus den Universitätsfonds angewiesen werden ».

²⁵ Cf. rapport annuel de Boeckh sur le séminaire de philologie adressé au département du culte en 1815 : « Von den ordentlichen Mitgliedern, deren Zahl in diesem halben Jahre wieder auf acht angewachsen ist, haben sich die schon im vorigen Semester in der Anstalt gewesenen Studiosen Fichte, Schröner, Osann, Gerhard, Meier und Grimm durch Eifer und Fähigkeiten so gleichmäßig ausgezeichnet, daß einen Unterschied in den Prämien unter ihnen zu machen ungerecht sein würde. Die beiden übrigen, Bischoff und Müller, welche vor Ausbruch des letzten Krieges bereits ordentliche Mitglieder des Seminars waren, stehen zwar, da sie noch nicht so lange studirt haben und durch den freiwilligen Kriegsdienst unter den Preußischen Truppen in ihrer wissenschaftlichen Bildung unterbrochen worden sind, den übrigen etwas nach : da aber von den Erstern keiner im Felde gewesen ist, so scheint die Billigkeit zu erfordern, die Letztern, welche außerdem sehr bedürftig sind, eben um der geleisteten Dienste willen den Erstern gleichzustellen » (Archives de l'université Humboldt, dossier Philosophische Fakultät 99, p. 40 sq.). Je remercie Sabine Seifert d'avoir mis ses transcriptions des rapports à ma disposition. Rien de similaire ne figure dans les rapports du séminaire de théologie.

²⁶ Poiss (cf. note 4), p. 101-102.

III. La faculté de philosophie : réseaux et polarités

À ses débuts, l'université de Berlin était doublement dans le besoin : elle manquait d'enseignants et elle manquait d'argent. Beaucoup des premiers doctorats attribués ont donc été des titres de docteur *honoris causae* destinés à attirer des candidats au professorat. À la faculté de philosophie, ce n'est qu'en 1814/15, lorsque Boeckh fut pour la première fois doyen de la faculté, qu'ont été attribués les premiers doctorats non honorifiques. Chaque candidat au doctorat était alors tenu de verser une somme relativement coquette à l'université pour pouvoir prétendre en recevoir le titre désiré. Dans leur version des statuts de l'été 1812, les quatre membres de la commission de révision des statuts²⁷ proposent qu'une partie substantielle de cette somme revienne au recteur. Bien sûr, cette attribution d'un pourcentage au recteur de l'université est destinée à attester de la reconnaissance du travail fourni. Mais cela signifie aussi que délivrer des titres de docteurs contribue à l'enrichissement personnel du recteur. Le bond quantitatif, en 1814/15, ne se fait d'ailleurs pas seulement ressentir dans la faculté de philosophie, mais aussi chez les médecins²⁸. Certains, comme Solger, s'inquiètent de cette inflation, craignant une dévaluation du titre de docteur.

La procédure d'attribution du titre de docteur est abordée dans les différentes versions des statuts. Un texte en allemand ou en latin accompagné d'un *curriculum vitae* et d'une déclaration de candidature en latin est soumis par le candidat à la faculté. Le doyen en prend connaissance puis désigne un, plus souvent deux rapporteurs pour expertiser le dossier. Ceux-ci émettent un avis, soumis à l'ensemble du corps professoral, qui s'exprime alors pour ou contre la poursuite de la procédure. Dans les cas favorables, le candidat est ensuite invité à s'entretenir avec ses deux rapporteurs en présence des professeurs de la faculté souhaitant ou pouvant participer à cette sorte de soutenance. Dans le cas de la faculté de philosophie, les occasions où ce processus a fonctionné linéairement sont relativement rares dans les premières années. L'une des difficultés tient au fait que cette faculté réunissait sciences humaines et sciences dures (mathématiques, physique, chimie).

Comme les critères d'évaluation des qualifications sont encore flottants, certaines candidatures insatisfaisantes sont purement et simplement refusées, tandis qu'on propose à d'autres candidats, à la place du titre de docteur dont on estime qu'ils ne le méritent pas, celui de maître (*Magister*), qui lui est inférieur²⁹. En 1813, un étudiant originaire de Neuchâtel, François Pettavel, fait acte de candidature et divise la faculté : Hofmann, Bekker, Weiß, Lichtenstein, Klaproth, Solger et Fichte lui sont défavorables ; Boeckh, Erman, Tralles, Hirt, Hermbstaedt et le doyen, Rühls, sont favorables à lui permettre de soutenir sa thèse. Pettavel fait savoir à la faculté qu'il accepterait aussi un titre de *Magister*. Rühls, le doyen, fait alors circuler l'information selon laquelle, pour accepter qu'il candidate au titre de *Magister*, il faudrait faire une entorse à la réglementation³⁰. Fichte refuse de déroger à la règle³¹, Boeckh évoque les nouveaux statuts en cours de

²⁷ Sur la composition de cette commission et la façon dont Boeckh a tiré parti de sa participation à celle-ci, cf. mes articles « Die Entwicklung der Philosophischen Fakultät der Berliner Universität in den Jahren 1813–1817 – oder wie Boeckh seinen Schülern zur Promotion verhalf », in : *August Boeckh* (cf. note 23) et « Zwischen Doktorenfabrik und Austauschplattform. Promotionsgutachten am Beispiel der Philosophischen Fakultät in den Anfängen der Berliner Universität », in : *Zeitschrift für Germanistik*, 2/2013 : *Alltag der Philologie. Quellen zur Geschichte philologischer Praktiken im 19. und 20. Jahrhundert*, sous la dir. de Steffen Martus et Carlos Spoerhase, Berlin, 2013.

²⁸ Cf. Lenz (cf. note 1), III, p. 499.

²⁹ Cf. Baillot (cf. note 2), p. 57.

³⁰ Note (*Votum*) de Rühls fin février 1813 : « Wir müssen offenbar auch im 2ten Fall [= Gewährung des Magistergrades] von der Vorschrift abweichen, weil auch der Magister eine Probeschrift einreichen soll ; ich für meine Person finde kein Bedenken sein so modifiziertes Verlangen zu bewilligen » (Archives de l'université Humboldt, dossier Philosophische Fakultät 210, p. 5).

³¹ *Fichte Gesamtausgabe* (cf. note 3), III.8, p. 59

rédaction, et le minéralogiste Christian Samuel Weiß s'emporte : « Je sais bien que mon collègue Boeckh est mieux au fait des futurs statuts de notre faculté que je ne le suis ; mais je souhaiterais qu'il en connaisse mieux les statuts actuels »³². En 1819 encore, personne ne sait vraiment si oui ou non on doit exiger d'un candidat qu'il ait déjà été inscrit à une université durant trois années pour avoir le droit de prétendre au titre de docteur. On retrouve alors dans les archives le même genre de discussions, toujours par main courante interposée. Hegel écrit dans l'un de ces cas que, dans la mesure où il n'a pas reçu d'information officielle, il refuse de se prononcer³³.

Soulignons ici quelques aspects intéressants. Le premier, c'est que Fichte et Hegel, les deux grandes figures dominant intellectuellement la faculté de philosophie, apparaissent ici comme des engrenages dans un système complexe, et pas nécessairement comme leur moteur. L'un et l'autre sont prêts à bloquer un processus au nom du respect de la règle, même si la règle en question n'est pas encore réellement instituée.

Autre point remarquable : les professeurs ont des visions bien différentes de leur contribution personnelle à l'institution. Sans parler de cas comme celui de professeurs extraordinaires du type de Friedrich August Wolf, qui s'en tient au minimum requis, les professeurs ordinaires actifs au sein de la faculté ont des points de vue tellement différents que, selon les cas et les enjeux, les alliances peuvent varier. Lorsque Immanuel Hermann Fichte³⁴ dépose son dossier en vue de l'obtention du titre de docteur en novembre 1817, Solger (alors le seul philosophe titulaire de chaire au sein de la faculté de philosophie) est désigné rapporteur. Son rapport initial stipule qu'après lecture du dossier, il n'a aucune objection à ce que le candidat soutienne sa thèse. Rühs, Hirt, Boeckh et Lichtenstein se rangent à son avis. C'est, là aussi, le minéralogiste Weiß qui bloque la procédure. Weiß rédige une longue diatribe dans laquelle il explique que le jeune Fichte a présenté comme étant sa thèse un texte récupéré dans les documents hérités de son défunt père. Boeckh prend alors la défense de I.H. Fichte, ancien élève du séminaire de philologie, argumentant qu'il le connaît suffisamment bien pour pouvoir réfuter point par point les allégations de Weiß. De toute évidence, le nom de Fichte polarise encore en 1818. « Je ne connais pas le jeune monsieur Fichte », écrit quelques lignes plus bas un collègue, qui enchaîne sur une critique peu amène de Fichte père³⁵.

Les processus d'élections aux différentes fonctions à responsabilité au sein de la faculté offrent également un éclairage intéressant sur la constitution de réseaux intellectuels au sein de l'université. Prenons ainsi l'élection au poste de doyen de la faculté de philosophie, qui a lieu tous les ans au mois d'août, le lendemain de l'élection du recteur. L'ensemble des professeurs titulaires de la faculté est alors convoqué³⁶. La séance commence par un rapport du doyen sur l'année écoulée, puis l'on procède à l'élection de son successeur. Durant les dix premières années, la fraction de sciences humaines a toujours été largement majoritaire et l'élection semble pratiquement jouée d'avance. À l'été 1819, les choses se compliquent : il faut trois tours pour que Boeckh ait raison de son opposant – un nouveau professeur du nom de Hegel, qui ne sera

³² *Ibid.*, p. 60 : « Es ist mir wohl bekannt, daß H. College Böckh von den zu erwartenden künftigen Statuten unserer Universität beßer unterrichtet ist, als ich; aber von den gegenwärtigen wünsche ich allerdings, daß sie ihm gegenwärtiger wären, als sie es sind ».

³³ Il s'agit du cas Kreuser, cf. note (*Votum*) de Hegel, 1819 : « Von der Genehmigung der Fakultätsstatuten ist mir noch nichts förmlich zugekommen, so wenig jene Statuten selbst ; auf den Grund von solchen kann ich daher kein abschlägiges Votum geben. Hegel. » (Archives de l'université Humboldt, dossier Philosophische Fakultät 210, p. 174).

³⁴ Immanuel Hermann Fichte (1796-1879), fils de Johann Gottlieb Fichte, étudie la philosophie et la théologie à Berlin, où il est également membre du séminaire de philologie. Il enseigne ensuite à l'université, puis en lycée, avant de rejoindre l'université de Bonn en 1836, puis celle de Tübingen en 1842. Il édite également les œuvres de son père.

³⁵ Les documents concernant cette procédure sont réunis dans le dossier Philosophische Fakultät 210 des archives de l'université Humboldt, p. 104 *sqq.*

³⁶ Sur l'élection des doyens, cf. Lenz (cf. note 1), I, p. 398.

finalement élu doyen que l'année suivante, avant Raumer en 1821, lui aussi nouveau venu à l'université de Berlin. Un changement de génération s'opère alors progressivement, un changement éminemment politique : Hegel, Raumer ou Friedrich von der Hagen, lui aussi appelé à Berlin en 1818/19, ne sont pas indifférents à la dimension proprement politique de la vie universitaire.

Les professeurs déjà en place perçoivent ce changement de paradigme intellectuel et doivent s'y adapter. Les relations de Boeckh et Hegel, par exemple, sont tendues, jusqu'à ce que Boeckh amorce un rapprochement en publiant un article dans la revue de Hegel vers le milieu des années 1820. Lorsqu'il essayera de justifier auprès de son collègue de longue date Niebuhr la dimension tactique de ce rapprochement avec Hegel, celui-ci lui enverra une fin de non-recevoir : car pour lui, c'est « comme si [Boeckh] avait changé de religion »³⁷. Cette polarisation rappelle les tensions de l'époque fichtéenne précisément dans ce qu'elle a d'intransigeant.

La politique qui se fait à l'université, et en particulier la politique qui se fait dans les réunions, lors de l'évaluation des thèses ou sur les mains courantes tenues par le corps professoral, est ainsi motivée par un attachement à la patrie dans lequel s'enchevêtrent des convictions politiques et une éthique scientifique en train de se construire.

Conclusion

Dans le cas des professeurs de l'université de Berlin entre 1810 et 1820, ce qui fait l'intellectuel, c'est donc pour beaucoup l'institution, encore très malléable, plus porteuse d'idéal que de réel, et capable d'absorber des attentes intellectuelles et politiques très diverses. La boussole intérieure de ces patriotes universitaires, c'est la lutte contre l'ennemi politique français. Cet attachement à la patrie se traduit par la construction d'une éthique à laquelle s'identifient professeurs et étudiants, leur donnant ainsi la possibilité de faire corps. Il se traduit par la mise en place de stratégies de pouvoir et de stratégies de communication au sein des différentes instances de l'université. Il ouvre enfin le terrain à l'avènement d'une nouvelle génération, active dans les années 1820-1830, formée à l'ère de la réaction, et qui porte en elle le germe de la révolution.

Les professeurs tels que Boeckh ou Raumer, qui restent des personnalités éminentes de l'université de Berlin pendant plusieurs décennies, ont ainsi ceci d'intéressant qu'ils accompagnent et modèlent les changements, restant la plupart du temps fidèle à leurs principes, mais les faisant évoluer au fil du temps. C'est ainsi fort de son expérience – qui remonte aux années 1810 – que Boeckh écrit en 1863 :

Si l'État est sain, il peut supporter la science dans toute sa liberté [...] ; s'il est malade et ébranlé, rien ne peut plus sûrement le sauver que de reconnaître qu'il est dans cet état maladif. [...] Mais les hommes de science doivent, de leur côté, être conscients de leur liberté, et l'exercer³⁸.

³⁷ Lettre de Niebuhr à Boeckh de 1826 : « Lassen Sie uns Ihre neuen Verhältnisse [mit Hegel] so unberührt lassen, als wenn Sie die Religion gewechselt hätten » (cité par Poiss ; cf. note 4 : p. 97-98).

³⁸ « Ist der Staat gesund, so kann er die Wissenschaft in ihrer ganzen Freiheit vertragen, [...] ist er krank und zerrüttet, so kann ihn nichts sicherer retten als die Erkenntnis seines krankhaften Zustandes. Aber die Männer der Wissenschaft müssen ihrerseits ihrer Freiheit sich bewußt sein und sie ausüben » (cité par Poiss ; cf. note 4 : p. 112).

